

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Épreuve/sous épreuve :	
NOM :	
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	N° du candidat <input style="width: 150px; height: 20px;" type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
Appréciation du correcteur	
<div style="border: 1px solid black; width: 150px; height: 50px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;">             Note :           </div>	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

Matériel autorisé : Calculatrice électronique conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT

**LE SUJET COMPREND 2 DOSSIERS  
QUI PEUVENT ÊTRE TRAITÉS DE FAÇON INDÉPENDANTE**

**Vous exercez vos activités dans l'entreprise :**



## TRANSLOR

Rue Charlemagne-ZAC Garolor 2  
57365 Ennery  
Commissionnaire de transport  
Transit – Douane  
Tél. : 03 87 73 82 81 – Fax : 03 87 73 88 87  
Mail : contact@translor.fr

*Pages numérotées de 1 à 20*

DOSSIERS	BARÈME
<b>DOSSIER 1 : ORGANISATION D'UN TRANSPORT ROUTIER</b>	<b>45 POINTS</b>
<b>DOSSIER 2 : IMPORTATION MARITIME EN PROVENANCE DE CHINE</b>	<b>55 POINTS</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 POINTS</b>

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT</b>	Code : 1509TRS2	Session 2015	SUJET
Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 h	Coefficient : 5	Page 1 sur 22

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT</b>	<b>Code : 1509TRS2</b>	<b>Session 2015</b>	<b>SUJET</b>
<b>Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles</b>	<b>Durée : 3 h</b>	<b>Coefficient : 5</b>	<b>Page 2 sur 22</b>

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## DOSSIER 1 – ORGANISATION D'UN TRANSPORT ROUTIER

Vous effectuez une période de formation en milieu professionnel au service exploitation de la société TRANSLOR à Ennery (57) sous la responsabilité de M. Zaccaria BALTAZAR.

Le lundi 8 juin 2015, votre responsable reçoit, par télécopie, l'ordre de transport d'un client régulier, PAF Automobile.

Pauline

PAF Automobile  
ZI des Arcades  
Route de Saarlouis  
57320 BOUZONVILLE  
Tél : 03 87 78 32 81  
Fax : 03 87 78 31 80

### TÉLÉCOPIE

Le lundi 8 juin 2015  
À TRANSLOR  
À l'attention de Zaccaria BALTAZAR

#### INSTRUCTIONS DE TRANSPORT

- Marchandises : 22 palettes non gerbables de pièces pour l'industrie automobile (1,20 m x 1,00 m x 1,10 m)
- Masse brute d'une palette : 720 kg
- Enlèvement : mardi 9 juin 2015 - Véhicule mis à disposition à **6 h impérativement**
- Chargement par nos soins par les côtés du véhicule

Destinataire : Auto Concept  
ZI Le Moulin St Pierre  
07000 PRIVAS

Livraison : Mercredi 10 juin 2015 **avant 9 h**

Prix et conditions selon notre accord du 1<sup>er</sup> janvier 2015  
Merci de nous confirmer votre accord par télécopie  
Salutations

Zaccaria BALTAZAR vous transmet le planning prévisionnel d'utilisation des véhicules et l'extrait du parc des véhicules routiers afin que vous puissiez assurer le suivi de cette expédition.

#### PLANNING PRÉVISIONNEL D'UTILISATION DES VÉHICULES

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT	Code : 1509TRS2	Session 2015	SUJET
Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 h	Coefficient : 5	Page 3 sur 22

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

(Semaine du 8 au 15 juin 2015)

	Lundi 8	Mardi 9	Mercredi 10	Jeudi 11	Vendredi 12
TR1					
TR2					
TR3					
PF1					
PF2					
PS1					
S/REM 1					
S/REM 2					
S/REM 3					
REM 1					
REM 2					

Légende

RÉSERVÉ

ARRÊT TECHNIQUE

## EXTRAIT DU PARC DES VÉHICULES ROUTIERS

R E U T O M O T E U R S A V O Y A R D E S C I H E L L A	TYPES	CODES	MCE	MCV	POIDS À VIDE	LONGUEUR UTILE	LARGEUR UTILE	HAUTEUR UTILE
	TRACTEUR EC 852 FG (2 essieux)	TR1	38 t		7 t			
	TRACTEUR EC 584 DR (2 essieux)	TR2	40 t		6,5 t			
	TRACTEUR HR 985 TE (2 essieux)	TR3	40 t		5,8 t			
	PORTEUR FOURGON 458 ADE 57 (2 essieux)	PF1	38 t	19 t	10 t	7,10 m	2,42 m	2,20 m
	PORTEUR FOURGON HU 785 DE (2 essieux)	PF2	38 t	19 t	10 t	6,8 m	2,45 m	2,20 m
	PORTEUR SAVOYARDE 789 YTR 57 (3 essieux)	PS1	40 t	32 t	8 t	9 m	2,45 m	2,20 m
	SEMI-REM TAUTLINER JU 589 KU (3 essieux)	S/REM 1		32 t	7,2 t	13,5 m	2,48 m	2,40 m
	SEMI-REM TAUTLINER 785 YTR 57 (3 essieux)	S/REM 2		33 t	9 t	13,5 m	2,44 m	2,40 m
	SEMI-REM FOURGON KJ 585 MP (3 essieux)	S/REM 3		29 t	7 t	12,4 m	2,44 m	2,35 m
	REMORQUE SAVOYARDE AA 458 BR (2 essieux)	REM 1		19 t	5 t	5,8 m	2,44 m	2,40 m
	REMORQUE SAVOYARDE AA 569 BQ (3 essieux)	REM 2		32 t	8 t	8 m	2,44 m	2,40 m

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT**

Code : 1509TRS2

Session 2015

SUJET

Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles

Durée : 3 h

Coefficient : 5

Page 4 sur 22

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## PREMIER TRAVAIL : CHOIX DE VÉHICULE(S) ET PLAN DE CHARGEMENT

**1 - Choisissez le ou les véhicule(s) le(s) plus adapté(s) pour assurer ce transport. Justifiez votre réponse, masse (ou poids) du chargement, carrosserie, disponibilité et charge utile.**

Choix du ou des véhicule(s) :

- Masse (ou poids) de chargement :
  
- Enlèvement prévu le :
- Livraison prévue le :
  
- Véhicule(s) disponible(s) selon le planning :

Véhicule(s) retenu(s) :

Calcul de la charge utile :

Conclusion :

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT	Code : 1509TRS2	Session 2015	SUJET
Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 h	Coefficient : 5	Page 5 sur 22

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**2 - Présentez le plan de chargement du véhicule retenu dans le cadre ci-dessous et rédigez une conclusion concernant la faisabilité de ce chargement.**

Plan de chargement : 1 m = 1 cm

Conclusion :

PAF Automobile vous demande s'il est possible d'ajouter, dans ce même véhicule, 3 caisses palettes monobloc de coudes plastiques à destination de Valence (26).

- Dimensions unitaires : 1,60 m x 1,05 m x 1,50 m (L x l x h).
- Masse brute unitaire : 125 kg.
- Les caisses palettes ne sont pas gerbables.

**3 - Indiquez si vous pouvez répondre favorablement à cette demande en justifiant votre réponse.**

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT	Code : 1509TRS2	Session 2015	SUJET
Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 h	Coefficient : 5	Page 6 sur 22

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## DEUXIÈME TRAVAIL : TARIFICATION DE LA PRESTATION

Votre responsable vous charge à présent de la tarification. Il vous communique l'extrait du tarif client.

### EXTRAITS TARIF CLIENT PAF AUTOMOBILE

PRIX HT EN €

Règle du payant pour applicable

#### Prix à la tonne arrondie aux 100 kg supérieurs

	De 3 t à 4,99 t	De 5 t à 9,99 t	De 10 t à 14,99 t	De 15 t à 19,99 t	De 20 t à 24,99 t	à partir de 25 t
PORTEUR	55,40	49,20	41,52	32,96	25,87	19,85
VÉHICULE ARTICULÉ	68,57	59,32	43,78	40,96	35,85	29,45
TRAIN ROUTIER	72,13	66,30	54,36	48,24	36,85	33,41

- Frais fixes par envoi : 5 €
- Rapports :
  - ✓ 1 m<sup>3</sup> = 330 kg
  - ✓ 1 mètre plancher = 1 760 kg

#### 4 - Déterminez le prix de vente HT à facturer à votre client PAF Automobile de Bouzonville.

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**5 - Calculez la marge brute réalisée pour cette prestation sachant que le coût de revient est de 645,88 €. Exprimez cette marge en % du coût de revient.**

### TROISIÈME TRAVAIL : FRET RETOUR

Le véhicule sera libéré le mercredi 10 juin 2015 dans la matinée à Privas (07). Pour rentabiliser au maximum ce véhicule vous êtes chargé(e) de trouver un fret retour pour notre dépôt à Ennery (57). Pour cela vous consultez l'extrait de la bourse de fret ci-dessous :

### BOURSE DE FRET

ORDRE	DATES ET HEURES	CHARGEMENTS CODES POSTAUX & VILLES	DÉCHARGEMENTS CODES POSTAUX & VILLES	MÈTRES LINÉAIRES	TONNAGES	NOMBRES DE PALETTES	TYPES DE VÉHICULES
1	10/06/2015 Fin d'après-midi	26000 Valence	38000 Vienne	13,4	15	28	Bâché
2	12/06/2015 À partir de 9 h	69000 Lyon	42000 St-Étienne	13,5	25	30	Bâché
3	10/06/2015 À partir de 10 h	07000 Privas	52000 Chaumont	9	15	18	Bâché
4	9/06/2015 À partir de 14 h	26000 Valence	13000 Marseille		25		Citerne
5	11/06/2015 Fin de matinée	74600 Annecy	81000 Albi	13,5	17	24	Bâché
6	9/06/2015 À partir de 9 h	67000 Strasbourg	13000 Aubagne	13,5	12	16	Bâché
7	10/06/2015 Début d'après-midi	07000 Privas	57365 Ennery		20		Citerne
8	12/06/2015 Fin de matinée	69000 Lyon	06200 Nice	10,5	7,5	12	Bâché
9	12/06/2015 À partir de 10 h	07000 Privas	13000 Marseille	6	5		Benne
10	10/06/2015 Début d'après-midi	57365 Ennery	81000 Albi	13,5	25	23	Bâché
11	10/06/2015 Fin de matinée	07000 Privas	57000 Metz	3,8	5	3	Bâché
12	11/06/2015 Début d'après-midi	69000 Lyon	33000 Bordeaux		10		Citerne

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT</b>	<b>Code : 1509TRS2</b>	<b>Session 2015</b>	<b>SUJET</b>
<b>Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles</b>	<b>Durée : 3 h</b>	<b>Coefficient : 5</b>	<b>Page 8 sur 22</b>



## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**6 - Proposez les offres de fret que vous retenez pour le retour de votre véhicule. Justifiez vos choix.**

### QUATRIÈME TRAVAIL : QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLE

**Zaccaria BALTAZAR pense vous proposer un CDD. Pour tester vos connaissances dans le domaine du transport routier, il vous soumet un QCM.**

**7 - Cochez la ou les bonne(s) réponse(s).**

**A - Le(s) document(s) qui matérialise(nt) le contrat de transport routier en national est (sont) :**

- le document administratif unique
- la licence intérieure
- la lettre de voiture

**B - Dans le contrat de transport type dit « général » pour le transport d'envoi  $\geq$  à 3 tonnes, il appartient au transporteur :**

- de déterminer les lieux de chargement et de déchargement
- de fournir les palettes
- d'assurer le chargement, l'arrimage et le calage des marchandises
- de vérifier avant le départ, la sécurité du calage et de l'arrimage du chargement

**C - Le voiturier est celui qui :**

- paie pour le déplacement de la marchandise
- construit le véhicule permettant le déplacement de la marchandise
- exécute le déplacement de la marchandise

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT	Code : 1509TRS2	Session 2015	SUJET
Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 h	Coefficient : 5	Page 9 sur 22

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**D - Le nombre maximal de palettes non gerbables de dimension 100 x 80 cm qui peut être placé dans un véhicule de dimensions utiles 10 x 2,42 m est de :**

- 24
- 30
- 31

**E - La longueur occupée par 15 palettes non gerbables de 120 x 80 cm dans un véhicule d'une largeur utile de 2,45 m est de :**

- 6 m
- 12 m
- 7,4 m

**F - Le document de transport qui accompagne la marchandise en transport routier international pour compte d'autrui est :**

- un bon de livraison seul
- une lettre de voiture nationale
- un carnet tir
- une lettre de voiture internationale
- le titre de transit T1

**G - Un envoi est :**

- la quantité de marchandise, emballage et support de charge compris, remise par un même expéditeur pour un même destinataire
- la quantité de marchandise, emballage et support de charge compris, remise par un même expéditeur pour plusieurs destinataires
- la quantité de marchandise, emballage et sans support de charge compris, remise par un même expéditeur pour plusieurs destinataires

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT	Code : 1509TRS2	Session 2015	SUJET
Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 h	Coefficient : 5	Page 10 sur 22

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## DOSSIER 2 – IMPORTATION MARITIME EN PROVENANCE DE CHINE

### CINQUIÈME TRAVAIL : TRANSPORT MARITIME

Vous avez intégré le service international. Votre responsable, Hélène LACAN vous transmet une demande de cotation maritime pour le compte d'un client régulier qui concerne une importation de chaussures de sport en provenance de Shanghai.

### TÉLÉCOPIE

CSS  
ZI du Douanier Rousseau  
57565 FLEVY

**A :** TRANSLOR –Hélène LACAN  
**DE :** MOULIN Isabelle  
**OBJET :** Importation en provenance de Shanghai

**Télécopie :** 03 87 73 88 87  
**Date :** 01/06/15  
**Page :** 1/1

Je souhaiterais obtenir une cotation pour une importation de chaussures de sport en provenance de mon fournisseur TAOMING SHOES LTD – SHANGHAI

**Marchandises :** 2 conteneurs DRY 40'  
Cartons : 60 x 60 x 50 cm (SSH 1/480)  
Masse brute unitaire : 18 kg  
Quantité : 600 cartons – gerbables

**Conditions de vente :** FOB SHANGHAI

**Valeur facture :** 302 400 USD

La mise en conteneur sera faite par l'expéditeur  
Enlèvement possible à compter du 15/06/15 à 8 h  
Livraison impérative dans nos locaux pour le 15/07/15  
Dédouanement import : effectué par vos soins  
Assurance : effectuée par vos soins  
Cordialement,  
Isabelle

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT	Code : 1509TRS2	Session 2015	SUJET
Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 h	Coefficient : 5	Page 11 sur 22

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Vous vous êtes procuré(e) les horaires de la compagnie maritime « MARKES ».

Nom Navire / Référence	DATES	SHANGHAI	HONG - KONG	PORT KELANG	MALTE	TANGER	LE HAVRE	ROTTERDAM	HAMBOURG
<b>CAP ROGA MA 014Z</b>	Arrivée	03/06/15	08/06/15	12/06/15	19/06/15	23/06/15	27/06/15	28/06/15	30/06/15
	Départ	05/06/15	10/06/15	14/06/15	21/06/15	25/06/15	28/06/15	29/06/15	01/07/15
<b>CAP DAM MA 016Z</b>	Arrivée	10/06/15	15/06/15	19/06/15	26/06/15	30/06/15	04/07/15	05/07/15	07/07/15
	Départ	12/06/15	17/06/15	21/06/15	28/06/15	02/07/15	05/07/15	06/07/15	08/07/15
<b>CAP FINISTERE MA 018Z</b>	Arrivée	17/06/15	22/06/15	26/06/15	03/07/15	07/07/15	11/07/15	12/07/15	14/07/15
	Départ	19/06/15	24/06/15	28/06/15	05/07/15	09/07/15	12/07/15	13/07/15	15/07/15
<b>CAP BRAZIL MA 020Z</b>	Arrivée	24/06/15	29/06/15	03/07/15	10/07/15	14/07/15	18/07/15	19/07/15	21/07/15
	Départ	26/06/15	01/07/15	05/07/15	12/07/15	16/07/15	19/07/15	20/07/15	22/07/15
<b>CAP MORGON MA 022Z</b>	Arrivée	01/07/15	06/07/15	10/07/15	17/07/15	21/07/15	25/07/15	26/07/15	28/07/15
	Départ	03/07/15	08/07/15	12/07/15	19/07/15	23/07/15	26/07/15	27/07/15	29/07/15
<b>CAP VERT MA 024Z</b>	Arrivée	08/07/15	13/07/15	17/07/15	24/07/15	28/07/15	01/08/15	02/08/15	04/08/15
	Départ	10/07/15	15/07/15	19/07/15	26/07/15	30/07/15	02/08/15	03/08/15	05/08/15
<b>CAP BIANCO MA 026Z</b>	Arrivée	15/07/15	20/07/15	24/07/15	31/07/15	04/08/15	08/08/15	09/08/15	11/08/15
	Départ	17/07/15	22/07/15	26/07/15	02/08/15	06/08/15	09/08/15	10/08/15	12/08/15

Hélène LACAN vous demande d'organiser le transport maritime en sachant que :

- le délai de clôture à Shanghai est de deux jours avant le départ du navire.
- le délai de post-acheminement est de :
  - ✓ deux jours à compter de l'arrivée du navire au port du Havre,
  - ✓ trois jours à compter de l'arrivée du navire au port de Rotterdam,
  - ✓ trois jours à compter de l'arrivée du navire au port d'Hambourg.

**8 - Organisez cette importation en répondant aux questionx ci-dessous :**

<b>A - Choisissez le navire à retenir pour cette importation. Indiquez son nom et sa référence.</b>	
<b>B - Indiquez la date de départ du navire.</b>	
<b>C - Indiquez la date d'arrivée du navire au port.</b>	
<b>D - Indiquez les raisons de ce choix.</b>	

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Le correspondant de TRANSLOR au port du Havre est la société OMEGATRANS. Sur votre demande, OMEGATRANS vous communique ses tarifs pour le traitement de cette importation de chaussures de sport en provenance de Shanghai.

### TÉLÉCOPIE

#### OMEGATRANS

Transport – Transit – Douane

25, Quai d'Asie

76600 LE HAVRE

Tél : 02 35 20 50 05 – Télécopie : 02 35 20 50 20

**A :** TRANSLOR –Hélène LACAN

**Télécopie :** 03 87 73 88 87

**DE :** DAN Joachim

**Date :** 01/06/15

**OBJET :** Importation en provenance de Shanghai

**Page :** 1/1

Vous trouverez, ci-dessous, nos conditions tarifaires pour une importation en provenance de Shanghai

**Marchandises :** 2 conteneurs DRY 40'

Chaussures de sport.

Cartons : 60 x 60 x 50 cm (SSH 1/480)

Masse brute unitaire : 18 kg

Quantité : 600 cartons – gerbables

NATURE DES FRAIS	MONNAIE	MONTANT
Location d'un conteneur DRY 40'	USD	990
Fret maritime d'un conteneur DRY 40'		
Fret de base	USD	1 110
BAF sur fret de base	USD	15 %
CAF sur fret de base + BAF	USD	10 %
THC (Terminal Handling Charges) pour un conteneur	EUR	175
Droits de port le Havre pour 1 DRY 40'	EUR	10
Assurance : 0,5 % de la valeur CFR au port du Havre majorée de 10 %		

**Taux de change :** 1 EUR = 1,3810 USD

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Cordialement,

Joachim

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT	Code : 1509TRS2	Session 2015	SUJET
Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 h	Coefficient : 5	Page 13 sur 22

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**9 - Calculez le coût total de la prestation proposée par votre transitaire OMEGATRANS.**

<b>ÉLÉMENTS DE COÛT</b>	<b>CALCULS</b>	<b>MONTANTS EN €</b>
Location conteneurs		
<u>Transport maritime :</u> - - -		
<b>TOTAL TRANSPORT MARITIME</b>		
<u>Frais au port du Havre :</u> - -		
<b>COÛT TOTAL</b>		

TRANSLOR facture à ses clients la prestation de son transitaire OMEGATRANS avec une marge brute de 15 %.

**10 - Calculez le montant HT de la cotation transmise à votre client CSS à Flevy.**

**11 - Calculez le montant HT de l'assurance.**

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## SIXIÈME TRAVAIL : GÉOGRAPHIE DES TRANSPORTS

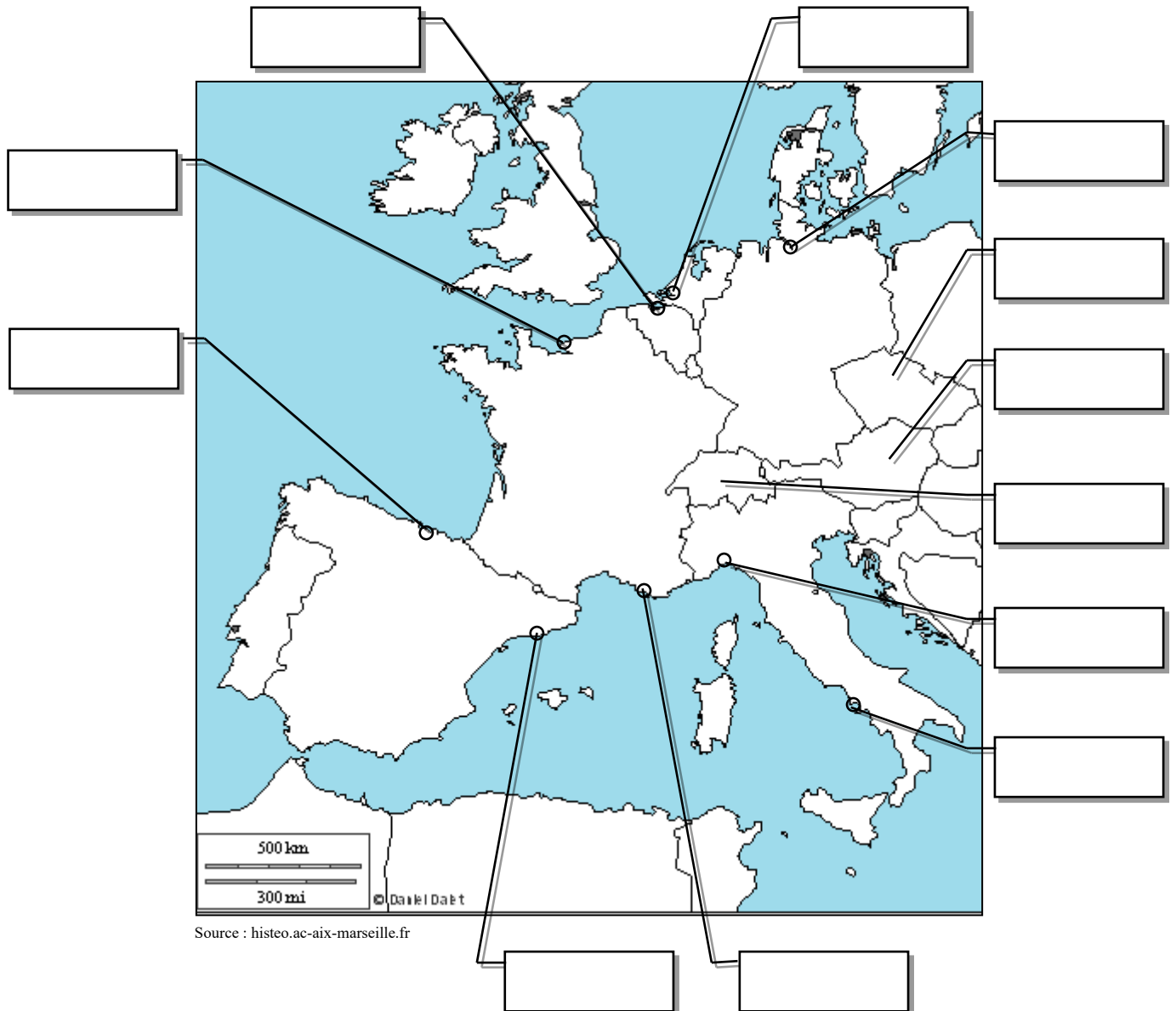
Les importations d'Asie arrivent dans différents ports européens.

**12 - Placez ces différents ports sur la carte ci-dessous.**

ANVERS – BARCELONE – BILBAO – GÈNES – HAMBOURG – LE HAVRE – MARSEILLE – NAPLES – ROTTERDAM

Certains pays ne sont pas accessibles par voie maritime : il faut avoir recours au transport combiné.

**13 - Placez trois de ces pays sur la carte ci-dessous.**



RÉPUBLIQUE TCHÈQUE – SUISSE – AUTRICHE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT	Code : 1509TRS2	Session 2015	SUJET
Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 h	Coefficient : 5	Page 15 sur 22

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## SEPTIÈME TRAVAIL : QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLES

Vous poursuivez le test de connaissances.

### 14 - Répondez au questionnaire à choix multiple en cochant la ou les bonne(s) réponse(s).

#### A - Le connaissance :

- est toujours « clean on board »
- matérialise le contrat de transport
- permet de récupérer la marchandise au port de destination

#### B - La BAF (Bunker Adjustment Factor) est un correctif de tarif lié à une contrainte extérieure qui est :

- la variation des cours de l'USD
- le risque de guerre
- la sécurisation des infrastructures
- la variation des prix du carburant

#### C - Les THC (Terminal Handling Charges) :

- correspondent à des frais d'établissement de documents administratifs
- correspondent à des frais de manutention
- sont les mêmes pour chaque port, quelle que soit la compagnie maritime
- sont les mêmes quel que soit le port

#### D - L'armateur est :

- obligatoirement propriétaire du navire
- celui qui confie une marchandise à acheminer d'un port à un autre
- celui qui équipe le navire
- celui qui choisit l'équipage

#### E - En transport maritime, un chargement de 15 m<sup>3</sup> et qui pèse 10 tonnes sera tarifé :

- au m<sup>3</sup>
- à la tonne
- au kilogramme

#### F - Le pré-acheminement d'un conteneur au port par l'armateur s'appelle :

- merchant haulage
- carrier haulage

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT	Code : 1509TRS2	Session 2015	SUJET
Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 h	Coefficient : 5	Page 16 sur 22



# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## HUITIÈME TRAVAIL : DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES

Notre client CSS, 57565 FLEVY, a accepté votre cotation maritime calculée précédemment.

Vous êtes chargé(e) de ce dossier.

Vous disposez de la facture commerciale n° 1025/15 (document non fourni dans ce sujet), établie le 15/06/2015, pour un montant de 302 400 USD FOB Shanghai.

Notre transporteur routier au Havre, la société Rolland, est chargé de réceptionner la marchandise et de l'acheminer jusqu'à Ennery. Le montant du post-acheminement routier Le Havre – Ennery s'élève à 470 €. La marchandise est dédouanée, par nos soins, à Ennery.

**TAUX DE CHANGE : 1 EUR = 1,3810 USD**

**15 - Répondez aux questions ci-dessous :**

<b>A - Indiquez le nom du document qui doit être établi au Havre.</b>	
<b>B - Précisez le nom du régime douanier attribué à la marchandise au Havre.</b>	
<b>C - Donnez la raison pour laquelle la marchandise a été placée sous ce régime douanier.</b>	

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Pour accomplir les formalités douanières import, vous avez recherché sur le site Prodouane, l'extrait tarifaire de cette marchandise.

## EXTRAIT RITA (RÉFÉRENTIEL INTÉGRÉ DU TARIF AUTOMATISÉ)

Options d'affichage:		<input type="checkbox"/> CANA généraux <small>CANA permettant de bénéficier d'un régime fiscal plus avantageux sous conditions (TVA et Octroi de mer)</small>	<input type="checkbox"/> Base légale	<input type="checkbox"/> Dates de validité	<input type="checkbox"/> Région d'application	<input type="checkbox"/> Code taxe	<input type="checkbox"/> N <input checked="" type="checkbox"/> contingent	<input type="checkbox"/> Compétence bureau	<input type="checkbox"/> Pays Exclus
Droits de douane, droits additionnels et autres droits	Domaines des fiscalités (TVA, taxes...)	Antidumping et mesures de rétorsions	Prohibitions Restrictions	Octroi de mer	Restitutions agricoles	Statistiques			
<b>103 - Droit pays tiers</b>									
Nomenclature : <b>64 03 19 00 00</b>		Renvois : <b>TN701</b> : Conformément au règlement (UE) n° 692/2014 du Conseil (JO L 183, p. 9), il est interdit d'impor <sup>+</sup>							
Pays : <b>CN - Chine (1011 - ERGA OMNES)</b>									
Préférences : <b>100 - Taux de droit de douane erga omnes appliqués aux pays tiers</b>									
<b>150 - Admission dans un code NC subordonnée à la présentation d'un certificat particulier</b>									
<b>8 %</b>									

<b>TDC - Taxe pour le développement des industries du cuir, maroquinerie, ganterie et de la chaussure</b>									
Nomenclature : <b>64 03 19 00 00</b> (Chap 64)		Renvois : <b>TN701</b> : Conformément au règlement (UE) n° 692/2014 du Conseil (JO L 183, p. 9), il est interdit d'impor <sup>+</sup>							
Pays : <b>CN - Chine (1011 - ERGA OMNES)</b>									
<b>0.18 %</b>									
Renvois : <b>5300020</b> : Articles visés par l'article 71 B de la LFR de 2003 et par l'arrêté du 22 janvier 2004 modifié par les arrêtés des 15 juillet et 15 décembre 2008									
<b>53200</b> : la taxe est perçue sur la valeur en douane appréciée au lieu d'introduction dans le territoire national ( valeur franco frontière française)									
<b>53216</b> : La taxe pour le développement des industries du cuir ne s'applique pas pour une origine Liechtenstein, Norvège, Islande ou Turquie.									
<b>TVA - TVA normale</b>									
Nomenclature : <b>64 03 19 00 00</b> (Chap 64)		Renvois : <b>TN701</b> : Conformément au règlement (UE) n° 692/2014 du Conseil (JO L 183, p. 9), il est interdit d'impor <sup>+</sup>							
Pays : <b>CN - Chine (FR01 - UE + pays tiers + DOM)</b>									
Territoire d'application : <b>MAYOT - Mayotte</b>									
<b>Non application</b>									
Nomenclature : <b>64 03 19 00 00</b> (Chap 64)		Renvois : <b>TN701</b> : Conformément au règlement (UE) n° 692/2014 du Conseil (JO L 183, p. 9), il est interdit d'impor <sup>+</sup>							
Pays : <b>CN - Chine (FR01 - UE + pays tiers + DOM)</b>									
Territoire d'application : <b>METRO - France continentale, Corse.</b>									
<b>20 %</b>									

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT</b>	<b>Code : 1509TRS2</b>	<b>Session 2015</b>	<b>SUJET</b>
<b>Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles</b>	<b>Durée : 3 h</b>	<b>Coefficient : 5</b>	<b>Page 18 sur 22</b>

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**16 - Complétez les éléments manquants dans la note de valeurs ci dessous.**

NOTE DE VALEURS	
TARIC :	
INCOTERM :	
Pays d'origine :	
VALEURS	MONTANT en EUR
Valeur facture	.....
Valeur en douane	224 613
Valeur statistique	224 613
Valeur Première Destination	225 083

**17 - Analysez la note de valeur en indiquant :**

<b>A - ce que représente la valeur en douane.</b>	
<b>B - ce que représente la valeur statistique en précisant son utilité.</b>	
<b>C - la raison pour laquelle la valeur en douane et la valeur statistique sont identiques dans ce cas.</b>	
<b>D - ce que représente la valeur première destination.</b>	

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Votre responsable vous demande de vérifier le calcul de la liquidation douanière.

<b>LIQUIDATION DOUANIÈRE</b>			
<b>TYPE D'IMPOSITION</b>	<b>BASE D'IMPOSITION</b>	<b>QUOTITÉ</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Droit de douane</b>	224 613	EX	0
<b>TVA</b>	224 613	20	44 923
<b>TOTAL</b>			44 923

**18 - Vérifiez la liquidation douanière et signalez, le cas échéant, la ou les erreur(s) constatée(s)**

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Vous terminez à présent le questionnaire :

**19 - Répondez aux questions à choix multiples en cochant la ou les bonne(s) réponse(s).**

**A - L'Union Européenne compte :**

- 25 membres
- 27 membres
- 28 membres

**B - Les marchandises achetées auprès d'un fournisseur allemand par une entreprise française sont appelées :**

- une importation
- une acquisition intracommunautaire
- une livraison intracommunautaire
- une exportation

**C - Le Tarif Extérieur Commun est défini :**

- en fonction de la nature et de l'origine de la marchandise importée
- en fonction de la nature et de l'origine de la marchandise exportée
- uniquement en fonction de la nature de la marchandise importée
- uniquement en fonction de l'origine de la marchandise importée

**D - Les droits de douane doivent être acquittés pour :**

- une importation
- une acquisition intracommunautaire
- une exportation

**E - Le document qui permet d'attester l'origine marocaine dans le cadre d'une importation de figues fraîches est :**

- l'EUR1
- le T1
- le T2
- l'ATR
- le certificat d'origine Forme A

**F - Le carnet TIR est délivré :**

- pour un seul voyage
- pour plusieurs voyages vers plusieurs destinations
- seulement pour les voyages réalisés dans l'Union Européenne

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT	Code : 1509TRS2	Session 2015	SUJET
Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles	Durée : 3 h	Coefficient : 5	Page 21 sur 22

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TRANSPORT</b>	<b>Code :</b>	<b>Session 2014</b>	<b>SUJET</b>
<b>Épreuve E2 : Épreuve d'étude de situations professionnelles</b>	<b>Durée : 3 h</b>	<b>Coefficient : 5</b>	<b>Page 22 sur 22</b>